

# LA LETTRE DE L'ASSURANCE

des faits, un ton ...

N° 1084 - jeudi 23 juin 2011

parution hebdomadaire (44 numéros par an) - CPPAP N° 041382971

L'EFFET  
DE LA SEMAINE

## BERNARD SPITZ : ÉLU ET APPROUVÉ !

" Bernard Spitz a été réélu mardi à l'unanimité à la présidence de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) pour un nouveau mandat de trois ans par l'assemblée générale de l'instance, a indiqué à l'AFP un assureur sous couvert d'anonymat ", indique une dépêche AFP le mardi 21 juin à 12h17. L'info n'est pas restée confidentielle bien longtemps - si tant est que le suspens de la réélection du président sortant, seul candidat finalement déclaré à sa propre succession, eût une once d'épaisseur... - puisque dans un communiqué du même jour,

moins d'une heure plus tard, la FFSA officialisait la nouvelle : " sur proposition conjointe de MM. Jean AZÉMA, président de la Fédération française des sociétés d'assurance mutuelle (FFSAM) et Gilles BENOIST, président de la Fédération française des sociétés anonymes d'assurance (FFSAA), M. Bernard SPITZ a été réélu à l'unanimité président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) par l'Assemblée générale de ce jour pour un mandat de trois ans ". L'AFP va néanmoins plus loin que le communiqué succinct de la Fédération en précisant que " lors de l'assemblée générale, la

qualité du bilan de M. SPITZ a été soulignée ", notamment " lors du débat sur la fiscalité de l'assurance-vie, qui a finalement épargné ce placement " mais également " dans le cadre de la création de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP), commune aux assureurs et aux banques ". Sur ce dernier point, certains connaisseurs apprécieront... D'après les échos qui nous sont parvenus, la réélection de Bernard SPITZ aurait effectivement pris des allures de triomphe : un sacre à l'unanimité et une entrée sous les applaudissements. Ave Bernard !

### Volte face ou simple pirouette ?

Le site news-assurances (19/06) révèle que les dirigeants de l'Afer " viennent d'attaquer les fondateurs en justice afin de leur réclamer une indemnisation pour le préjudice moral subi par l'Afer suite à l'abus de confiance pour lequel Gérard Athias et André Le Saux ont été condamnés ". Selon le site, " l'association fait état d'un préjudice qui serait compris entre 3 et 5 millions d'euro, en se basant sur des expertises ayant ciblé la baisse du nombre d'adhésion du fait de l'éclatement de l'affaire judiciaire, et en y ajoutant les frais de justice qu'elle estime avoir dû engager de ce fait ". A l'orée d'une Assemblée générale où les contestataires n'ont jamais été aussi nombreux, Gérard BEKERMANN s'est allumé un joli contre-feu ! On rappellera quand même qu'à l'ouverture du procès contre les fondateurs, l'association avait finalement renoncé à se porter partie civile...

### En temps de crise, actuairer, valeur refuge !

La Tribune.fr (16/06), à partir d'une étude du cabinet de recrutement Robert HALF, s'interroge sur les jobs qui profitent de la reprise. Dans l'assurance, c'est celui d'actuaire. " Il serait LE job en or dans l'assurance ", écrit le quotidien, en affirmant que " L'actuaire, chargé d'analyser et de suivre la rentabilité des produits d'assurance, est très recherché cette année ". Actuaire : un métier qui compte !

### Le prix à payer

Actuaires encore, avec la lettre Infotech (N°11) éditée par le cabinet Actuaris et qui se demande, suite à la décision de la Cour de Justice Européenne de bannir la différenciation homme-femme dans le calcul des primes d'assurance automobile, si " la tarification est-elle encore possible dans l'assurance ? ". En préambule à une fine analyse de

Romain DURAND, Pierre ARNAL, dans son éditio, s'interroge : " de quelle marge de manoeuvre allons-nous désormais disposer pour tarifier les risques ? On peut penser que les critères facilement disponibles et utilisables comme la CSP ou le lieu d'habitation deviendront prochainement tout aussi socialement incorrects que le genre... Les assureurs devront-ils avoir recours aux instituts de sondage pour établir leurs cotations sur la seule base d'inférences statistiques ? ". On élit bien des présidents de la République de cette manière...

Dans les coulisses	p. 2
Fiche Produit	p. 3
ITW Jean-Claude SEYS	p. 4
Le Baromètre	p. 7
Constats Amiables	p. 8

SOMMAIRE

LU/VU  
AILLEURS